

Objectifs des aménagements

Outre l'amélioration qualitative de l'espace public par un traitement de la chaussée, du stationnement et des trottoirs, le réaménagement des voiries des sites Da Vinci nord et sud doit permet d'associer de manière significative l'augmentation et la réorganisation des emplacements de stationnement avec une réduction de la chaussée à 6,5m assurant le croisement et les manœuvres des camions semi-remorques. Les voiries des deux sites ont le statut de « zone 30 »

Principes d'aménagement de la voirie

Les accès aux sites se présentent sous la forme de trottoirs traversant. La largeur de la chaussée asphaltée est ramenée à 6,50m (filet d'eau compris). Des doubles coussins berlinois limitent la vitesse des véhicules sans pour autant entraver la circulation des camions.

Le stationnement est organisé de part et d'autre de la chaussée, perpendiculairement côté pair et longitudinalement côté impair. Les deux trottoirs conservent une largeur d'environ 2m.

Matériaux

Les deux accès au site sont matérialisés par un revêtement de chaussée en béton teinté imprimé, d'aspect similaire aux bandes pavées brunes des trottoirs ou des accès d'entreprises

La chaussée est revêtue d'un béton hydrocarboné bordé délimité par deux filets d'eau en béton gris constitué de bandes de contrebutage préfabriquées équipés d'avaloirs en fonte.

Les zones de stationnement sont revêtues par un pavage en pierre naturelle de récupération de format oblong posé en lignes transversales à joints alternés avec un rejointoiement en béton coulé.

Les nouvelles bordures de trottoir sont en béton gris. Au niveau des accès des entreprises, ces bordures sont abaissées et munies d'un large chanfrein.

Les trottoirs sont revêtus de pavés béton de teinte jaune posés en lignes transversales à joints alternés et de teinte brune au niveau des accès des entreprises et au droit des bacs à arbre.



Plantations

Des pruniers pourpres et des cerisiers du japon seront plantées en alternance dans les zones de stationnement perpendiculaires. Les accotements bordant les zones de stationnement longitudinales seront engazonnés.

Ailleurs, en bordure de chaussée, au pied des arbres ou aux abords des zones de repos les accotements seront agrémentés par de nouvelles plantations basses (Combinaison de rosiers, de graminées et d'arbustes couvre-sol persistant offrant un effet intéressant au fil des saisons).

Eclairage

Les nouveaux luminaires (implantation unilatérale – espacement 26 à 27m) seront équipés de lanternes et de lampes de la dernière génération (Led's / HF 10m)

Mobilier

Quelques bancs et poubelles, des arceaux pour parking vélos et des bornes anti stationnement complètent les aménagements des voiries



2939

Références

Maître de l'Ouvrage: citydev.brussels (anciennement S.D.R.B.)
Etat d'avancement: travaux terminés en mars 2015
Montant des travaux: 2.103.774 € HTVA

planification
mobilité
environnement
espace public